

Consignes de sécurité

Avant de partir en randonnée, prenez connaissance des consignes de sécurité.

L'orientation

Savoir s'orienter, se repérer, constitue sur le terrain l'exigence première ; lire une carte au 1:25 000e, se diriger à la boussole, utiliser un altimètre doivent paraître aussi naturel et évident que de marcher. La complexité du relief et l'évolution dans un milieu tour à tour sauvage ou urbanisé rendent l'orientation parfois malaisée, inconvenient que la signalétique départementale directionnelle contribue à pallier au mieux. Mais le système de balisage a des limites (densité) et des imperfections (dégradations) qu'il faut pouvoir dépasser grâce à sa propre autonomie d'interprétation.

Les intempéries

Parfois violents et imprévisibles, les orages méditerranéens s'abattent sans sommation sur nos massifs. Leur caractère subit et dévastateur doit être prévenu par un respect de l'horaire (partir plutôt le matin) et une consultation préalable de la météo. Surveiller l'évolution météorologique, agir en fonction de la dégradation du temps, telle doit être la préoccupation permanente du randonneur. Le brouillard n'épargne pas le pays côtier et certains reliefs pourront être sérieusement accrochés selon les saisons.

La chasse

Activité ancestrale très prisée des autochtones, la chasse concerne essentiellement la saison automnale et on veillera donc à observer de septembre à décembre les règles du plus élémentaire bon sens : revêtir des tenues voyantes, ne pas s'écarter des sentiers balisés que les chasseurs connaissent, se manifester de façon sonore au moindre doute... Des panneaux provisoires apposés par les sociétés de chasse concernées lors des battues (sanglier notamment) préviennent les randonneurs d'un danger particulier sur les itinéraires pédestres.

La météo

Avant toute randonnée, il est conseillé de s'informer sur les prévisions météorologiques en appelant le répondeur départemental de **Météo France (08.99.71.02.06)**. Ce réflexe permettra d'éviter certaines déconvenues et d'adapter ses déplacements et ses horaires en fonction de la situation climatique. Si la plupart des parcours décrits dans ce guide peuvent être entrepris en toute saison, il est évident qu'il faudra tenir compte des circonstances exceptionnelles : seront

donc à éviter les périodes neigeuses qui intéressent parfois les reliefs côtiers en milieu d'hiver autant que les phases caniculaires de juillet-août.

Un autre élément peut venir contrarier l'agrément des randonneurs et menacer leur sécurité, c'est le vent générateur des incendies de forêt ; on s'abstiendra donc de pénétrer dans les massifs boisés les jours de mistral notamment. Prendre soin de vérifier si le massif parcouru n'est pas fermé par arrêté préfectoral.

La cartographie

Illustration fidèle des itinéraires balisés et de la signalétique, la série TOP25 (échelle : 1:25 000e) coéditée par l'Institut géographique national et le Département constitue l'outil le plus performant pour évoluer sur le terrain. La précision de ces cartes (1 cm = 250 m sur le terrain), leur degré de renseignement et leur personnalisation rendent leur usage incontournable. Deux d'entre elles (Nice-Menton et Cannes-Grasse) concernent le pays côtier des Alpes-Maritimes et compléteront utilement les schémas illustrant les parcours décrits dans ce guide.

Le sentier littoral

Sous un aspect la plupart du temps paisible, la Méditerranée cache un autre visage dont la trahison représente un réel danger : coups de mer subits d'une extrême violence s'abattent alors sur le littoral et submergent certains passages du fameux "sentier des douaniers". On aura donc soin de respecter le panneau de prévention mis en place par les communes en cas de tempête et de ne pas s'aventurer autour des caps par fort vent d'Est ou d'Ouest (présence de portails ou barrières).

Les chenilles processionnaires

En cas de présence de nids ou de processions, particulièrement entre l'automne et l'hiver, éviter de cheminer sur les itinéraires infestés. Dans tous les cas, ne toucher ni les nids, ni les chenilles dont les soies urticantes peuvent être dangereuses et causer des problèmes sanitaires.

Avertissement

Les guides randoxygène vous proposent une grande variété d'itinéraires à parcourir dans le cadre des différentes activités de pleine nature. Ces activités se déroulent dans un milieu naturel parfois difficile et soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue en fonction de ses capacités dans ce milieu sous sa propre responsabilité en connaissance des dangers encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité.

Les renseignements fournis dans ce guide sont donnés à titre d'information ; ils ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Une vigilance particulière devra être portée lors des franchissements des passages à gué. De même, les itinéraires peuvent emprunter ponctuellement des portions de route ou les traverser. Soyez prudent et respectez les règles de sécurité s'agissant notamment de la visibilité des véhicules circulant sur ces portions de voies.

Compte tenu de leur intérêt, certains des itinéraires proposés se développent en partie en Italie. Il conviendra de s'assurer auprès des gestionnaires de ces itinéraires de leur praticabilité.